



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Réalisation d'un prêt composé d'une ligne auprès de la Caisse des Dépôts concernant la résidence « Les Platanes » à Fourques sur Garonne

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé Habitalys, en date du 27 septembre 2021, aux termes de laquelle son Bureau a reçu délégation notamment en matière d'emprunts,

Vu le plan de financement et le prix de revient arrêtés le 14 décembre 2020 pour l'opération susvisée,

Le Bureau du Conseil d'Administration d'Habitalys

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, le Directeur est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts un contrat de prêt composé d'une ligne pour un montant de 666 800 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	PTP (Prêt Transfert de Patrimoine)
Montant :	666 800 €
Commission d'instruction :	400 €
Durée d'amortissement :	30 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Livret A + 0,60 %
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaires (intérêts différés)
Modalité de révision :	DR (double révisabilité)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

A cet effet, le Bureau autorise son Directeur, délégataire dûment habilité, à :

- signer seul le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la demande de réalisation de fonds
- réaliser seul tous les actes de gestion y afférent.

Pour extrait conforme
A Agen le 12 Avril 2023
Bruno Guinandie
Directeur Général



Certifié exécutoire
A Agen le 12 Avril 2023
Bruno Guinandie
Directeur Général





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Réalisation d'un prêt composé de 4 lignes auprès de la Caisse des Dépôts concernant la résidence « Ecole de musique » à Marmande

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé Habitalys, en date du 27 septembre 2021, aux termes de laquelle son Bureau a reçu délégation notamment en matière d'emprunts,

Vu le plan de financement et le prix de revient arrêtés le 17 mai 2021 pour l'opération susvisée,

Le Bureau du Conseil d'Administration d'Habitalys

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, le Directeur est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts un contrat de prêt composé de 4 lignes pour un montant de 645 096 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1 :

Ligne du Prêt :	PLAI
Montant :	34 277 €
Durée d'amortissement :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Livret A - 0,20 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires
Modalité de révision :	DL (double révisabilité limitée)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Ligne du Prêt 2 :

Ligne du Prêt :	PLAI Foncier
Montant :	87 754 €
Durée d'amortissement :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Livret A - 0,20 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires
Modalité de révision :	DL (double révisabilité limitée)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Ligne du Prêt 3 :

Ligne du Prêt :	PLUS
Montant :	307 800 €
Durée d'amortissement :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Livret A + 0,60 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires
Modalité de révision :	DL (double révisabilité limitée)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

Ligne du Prêt 4 :

Ligne du Prêt :	PLUS Foncier
Montant :	215 265 €
Durée d'amortissement :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Livret A + 0,60 %
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance et intérêts prioritaires
Modalité de révision :	DL (double révisabilité limitée)
Taux de progressivité des échéances :	0 %

A cet effet, le Bureau autorise son Directeur, délégataire dûment habilité, à :

- signer seul le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et la demande de réalisation de fonds
- réaliser seul tous les actes de gestion y afférent.



Pour extrait conforme
A Agen le 12 Avril 2023
Bruno Guinandie
Directeur Général


/



Certifié exécutoire
A Agen le 12 Avril 2023
Bruno Guinandie
Directeur Général


/



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence GALIANE » au Mas d'Agenais

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « **Résidence GALIANE** » au Mas d'Agenais comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Bruno Guinandie", written over the printed name. Below the signature is a long horizontal line.


GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS
2023

Galiane
1900
MAS D AGENAIS

Année de construction :	1900	Date autorisat ^e préfectorale :	
Référence groupe:	020236	ou par défaut 4 mois après délib exécutoire :	
Nb initial de logements :	3	Nb de logements mis en vente :	3
Date de mise en vente :	24/01/2023	Nb de ventes réalisées :	0
EPCI: Val de Garonne Agglo		Nb de logements restant à vendre :	3
		Typologie des logements :	IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé			
											Prix au m² SH	+ valeur comptable	Monte après rbsmt anticipé du prêt (€)	
Total				282	228	90	133 000	75 000	276 000	27 600		115 400	201 000	
Moyenne				94	76	30	44 333	25 000	92 000	9 200		1 091	38 467	67 000
4028	1	AB 36	T3	94	70	30	40 833	23 026	88 000	8 800		1 131	38 367	64 974
4029	2	AB 36	T4	94	84	30	49 000	27 632	100 000	10 000		1 071	41 000	72 368
4030	3	AB 36	T3	94	74	30	43 167	24 342	88 000	8 800		1 070	36 033	63 658



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Grabillas II » à SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Grabillas II » à SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Bruno Guinandie", written over the printed name. Below the signature is a horizontal blue line.


GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS
2023
**Grabillas II
1994
SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN**

Année de construction : 1994
 Référence groupe: 010150
 Nb initial de logements : 4
 Date de mise en vente : 24/01/2023
 EPC: CA Agglomération d' Agen

Date autorisat* préfectorale :
 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire :
 Nb de logements mis en vente : 4
 Nb de ventes réalisées : 0
 Nb de logements restant à vendre : 4
 Typologie des logements : IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste apres résmt anticipé du prêt (€)
Total				1 741	336	1 320	168 000	73 000	546 000	54 600		323 400	473 000
Moyenne				435	84	330	42 000	18 250	136 500	13 650	1 484	80 830	118 250
3450	18	E 1505, 1506	T4	435	89	330	44 500	19 336	143 000	14 300	1 446	84 200	123 664
3451	19	E 1507, 1508	T3	487	79	400	39 500	17 164	130 000	13 000	1 481	77 500	112 836
3452	24	E 1512, 1513	T3	378	79	250	39 500	17 164	130 000	13 000	1 481	77 500	112 836
3453	25	E 1514, 1515	T4	441	89	340	44 500	19 336	143 000	14 300	1 446	84 200	123 664



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Grabillias III » à SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Grabillas III » à SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Bruno Guinandie", written over a horizontal line.



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2023

**Grabillas III
2001
SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN**

Année de construction :	2001	Date autorisat* préfectorale :	01/03/2019
Référence groupe :	010231	ou par défaut 4 mois après délib exécutoire :	Néant
Nb initial de logements :	4	Nb de logements mis en vente :	4
Date de mise en vente :	25/01/2018	Nb de ventes réalisées :	3
EPCI : CA Agglomération d'Agen		Nb de logements restant à vendre :	1
		Typologie des logements :	IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt en
Total				233	77	180	37 000	23 000	122 000	12 200	72 800	99 000	
Moyenne				233	77	180	37 000	23 000	122 000	12 200	1 426	72 800	99 000
4013	40 Impasse du Squa	E 1509	3	233	77	180	37 000	23 000	122 000	12 200	1 426	72 800	99 000



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Henri Toussaint» à FUMEL

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Henri Toussaint» à FUMEL comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over a horizontal line.

Henri Toussaint
1989
FUMEL

Année de construction : 1989
 Référence groupe: 010112
 Nb initial de logements : 10
 Date de mise en vente : 01/07/2010
 EPCI: CC Fumel Vallée du Lot

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018
 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
 Nb de logements mis en vente : 7
 Nb de ventes réalisées : 2
 Nb de logements restant à vendre : 5
 Typologie des logements : IND

Observations : loc 2962 = garage 0483, loc 2970 = garage 0484, loc 2964 = garage 0486, loc 2971 = garage 0488, loc 2966 = garage 0489

** sous conditions*

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt (€)
Total				1 294	406	1 024	143 000		357 000	35 700	789	178 300	357 000
Moyenne				259	81	205	28 600		72 600	7 140	793	35 600	71 400
2962	2	AD 401 & 404	4	235	81	181	28 600	0	71 000	7 100	789	35 300	71 000
2964	10	AD 174 & 411	4	268	81	214	28 600	0	71 000	7 100	789	35 300	71 000
2966	29	AD 163, 428, 400 & 402	4	265	81	211	28 600	0	72 000	7 200	800	36 200	72 000
2968	4	AD 177 & 403	4	268	81	214	28 600	0	71 000	7 100	789	35 300	71 000
2971	27	AD 399 & 427	4	258	81	204	28 600	0	72 000	7 200	800	36 200	72 000



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence La Cibadère » à AIGUILLON

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « **Résidence La Cبادère** » à **AIGUILLON** comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over the printed name.


GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS
2023
**La Cibadère
1976
AIGUILLON**

Année de construction : 1976 Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018
 Référence groupe: 020051 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
 Nb initial de logements : 25 Nb de logements mis en vente : 25
 Date de mise en vente : 04/10/1995 Nb de ventes réalisées : 20
 EPCI: CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas Nb de logements restant à vendre : 5
 Typologie des logements : IND

Observations :

* Sans conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après /bont anticipé du prêt
Total				379	283	182	50 698	14 028	303 000	30 300		222 002	288 972
Atypique				76	57	38	10 140	2 826	80 600	6 000	772	44 400	57 794
1872	9	ZR 383	3	89	67	40	13 422	4 676	72 000	7 200	967	51 378	67 324
1874	11	ZR 385	3	87	67	40	13 422	4 676	74 000	7 400	994	53 178	69 324
1878	15	ZR 389	4	113	82	59	10 431	0	85 000	8 500	933	66 069	85 000
1886	23	ZR 397	3	90	67	43	13 422	4 676	72 000	7 200	967	51 378	67 324



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence La Clape » à VILLEREAUX

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence La Clape » à VILLEREAL comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over the printed name.



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2023

La Clape
1982
VILLEREAL

Année de construction : 1982 Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018
Référence groupe: 010061 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
Nb initial de logements : 10 Nb de logements mis en vente : 10
Date de mise en vente : 18/12/2004 Nb de ventes réalisées : 8
EPCI: CC des Bastides en Haut Agenais Périgord Nb de logements restant à vendre : 2
Typologie des logements : IND

Observations :

*Sous conditions

Réf lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après ristort anticipé du prêt (ct)
Total				546	154	357	23 000		223 000	22 300		177 700	223 000
Moyenne				273	77	179	11 500		223 000	11 150	1 302	88 850	111 500
2245	4	AB 889	4	140	76	47	11 351	0	105 000	10 500	1 243	83 149	105 000
2248	7	AB 892	4	406	78	310	11 649	0	118 000	11 800	1 362	94 551	118 000



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence L'Abescat » à BOURENS

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence L'Abescat » à BOURLENS comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over a horizontal line.



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2023

L'Abescat
1999
BOURLENS

Année de construction : 1999
 Référence groupe: 010208
 Nb initial de logements : 3
 Date de mise en vente : 27/01/2022
 EPCI: CC Fumel Vallée du Lot

Date autorisat* préfectorale :
 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : 22/08/2022
 Nb de logements mis en vente : 3
 Nb de ventes réalisées : 0
 Nb de logements restant à vendre : 3
 Typologie des logements : IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt (%)
Total				296	179	166	84 000	54 000	192 000	19 200		88 800	138 000
Moyenne				89	60	55	28 000	22 000	64 000	6 400	690	29 600	40 000
3938	1	AA 66,90,67	5	153	106	75	49 743	31 978	101 000	10 100	858	41 157	69 022
3940	3	AA 62,94,98	4	143	73	91	34 257	22 022	91 000	9 100	1 122	47 643	68 978



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence La Garenne » à NERAC

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence La Garenne » à NERAC comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", is written over the printed name. Below the signature is a horizontal blue line.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence La Gravisse » à AIGUILLON

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence La Gravisse » à AIGUILLON comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", is written over the printed name. Below the signature is a horizontal blue line.

**La Gravière
1973
AIGUILLON**

Année de construction : 1973 Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018
 Référence groupe: 020038 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
 Nb initial de logements : 25 Nb de logements mis en vente : 25
 Date de mise en vente : 09/04/1991 Nb de ventes réalisées : 18
 EPCI: CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas Nb de logements restant à vendre : 7
 Typologie des logements : IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt (%)
Total				695	395	390	53 000	19 000	396 000	39 600		303 400	377 000
Moyenne				89	56	58	7 371	2 714	36 372	5 637	644	-13 343	53 857
1396	2	ZR 350	4	112	79	55	10 600	3 800	78 000	7 800	889	59 600	74 200
1405	11	ZR 359	4	112	79	55	10 600	3 800	78 000	7 800	889	59 600	74 200
1411	17	ZR 365, 438	4	249	79	172	10 600	3 800	84 000	8 400	957	65 000	80 200
1412	18	ZR 366	4	111	79	54	10 600	3 800	78 000	7 800	889	59 600	74 200
1413	19	ZR 367	4	111	79	54	10 600	3 800	78 000	7 800	889	59 600	74 200



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence L'Amiral » à MEILHAN SUR GARONNE

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence L'Amiral » à MEILHAN SUR GARONNE
comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over a horizontal line.



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2023

L'Amiral
1999
MEILHAN SUR GARONNE

Année de construction : 1999 Date autorisat* préfectorale : 10/01/2019
 Référence groupe: 020213 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
 Nb initial de logements : 4 Nb de logements mis en vente : 4
 Date de mise en vente : 25/01/2018 Nb de ventes réalisées : 1
 EPCI: CA Val de Garonne Agglomération Nb de logements restant à vendre : 3
 Typologie des logements : IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remise			
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après /limit anticipé du prêt (€)	
Total				2 267	206	1 965	111 000	55 000	397 000	30 700		246 300	342 000	
Moyenne				756	69	633	37 000	18 333	132 333	13 233		1 739	87 100	114 000
3951	6	AI 172	4	803	78	705	42 029	20 825	145 000	14 500	1 673	88 471	124 175	
3952	7	AI 173	3	696	64	590	34 485	17 087	126 000	12 600	1 772	78 915	108 913	
3953	8	AI 174	3	768	64	670	34 485	17 087	126 000	12 600	1 772	78 915	108 913	



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Laplagne » à VILLEREAL

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Laplagne » à VILLEREAL comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS 2023

**Laplagne
1985
VILLEREAL**

Année de construction :	1985	Date autorisat* préfectorale :	28/07/2020
Référence groupe:	010081	ou par défaut 4 mois après délib exécutoire :	Néant
Nb initial de logements :	5	Nb de logements mis en vente :	5
Date de mise en vente :	25/01/2018	Nb de ventes réalisées :	1
EPCI:	CC des Bastides en Haut Agenais Périgord	Nb de logements restant à vendre :	4
		Typologie des logements :	IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé			
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbtmt anticipé du prêt jet	
Total				2 201	318	1 617	63 000		436 000	43 600		329 400	436 000	
Moyenne				550	80	404	23 750		109 000	10 900		2 234	67 350	109 000
2482	2	C 624	3	514	77	380	15 255	0	104 000	10 400		1 216	78 345	104 000
2483	3	C 625	3	490	77	340	15 255	0	104 000	10 400		1 216	78 345	104 000
2484	4	C 626	4	620	87	470	17 236	0	120 000	12 000		1 241	90 764	120 000
2485	5	C 627	3	577	77	427	15 255	0	108 000	10 800		1 262	81 945	108 000



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Larousse » à AIGUILLON

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « **Résidence Larousse** » à **AIGUILLON** comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over the printed name.

A simple horizontal line drawn in blue ink, positioned below the signature.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Cézanne » à MIRAMONT DE GUYENNE

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Cézanne » à MIRAMONT DE GUYENNE comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", is written over the printed name. Below the signature is a horizontal line.



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2023

Cezanne
1995
MIRAMONT DE GUYENNE

Année de construction :	1995	Date autorisat* préfectorale :	
Référence groupe:	020166	ou par défaut 4 mois après délib exécutoire :	
Nb initial de logements :	1	Nb de logements mis en vente :	1
Date de mise en vente :	24/01/2023	Nb de ventes réalisées :	0
EPCI: CC Pays de Lauzun		Nb de logements restant à vendre :	1
		Typologie des logements :	IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après risqué anticipé du prêt (€)
Total				300	80	200	15 900	4 000	105 000	10 500		78 600	101 000
Moyenne				300	80	200	15 900	4 000	105 000	10 500	1 181	78 600	101 000
3612	14	C 627	T4	300	80	200	15 900	4 000	105 000	10 500	1 181	78 600	101 000



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Combe Caudé » à CUZORN

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Combe Caudé» à CUZORN comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Guinandie', written over a horizontal line.


GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS
2023
Combe Caude
1999
CUZORN

Année de construction : 1999
 Référence groupe: 010215
 Nb initial de logements : 4
 Date de mise en vente : 27/01/2022
 EPCI: CC Fumel Vallée du Lot

Date autorisat* préfectorale :
 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : 22/08/2022
 Nb de logements mis en vente : 3
 Nb de ventes réalisées : 1
 Nb de logements restant à vendre : 2
 Typologie des logements : IND

Observations :

* sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé			
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt (€)	
Total				2 140	218	1 794	89 000	10 000	378 000	37 800		251 200	368 000	
Moyenne				1 070	109	897	44 500	3 000	189 000	18 900		2 347	125 600	189 000
3961	14	G 958	4	848	77	715	31 436	3 532	136 000	13 600	1 590	90 964	132 468	
3962	15	G 961	4	622	77	510	31 436	3 532	126 000	12 600	1 473	81 964	122 468	
3963	16	G 962	3	668	64	569	26 128	2 936	116 000	11 600	1 631	78 272	113 064	



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Courbian » à MEZIN

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « **Résidence Courbian** » à **MEZIN** comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", is written over the printed name. Below the signature is a horizontal blue line.



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2023

Courbian

1979

MEZIN

Année de construction :	1979	Date autorisat* préfectorale :	13/12/2018
Référence groupe:	020057	ou par défaut 4 mois après délib exécutoire :	Néant
Nb initial de logements :	15	Nb de logements mis en vente :	15
Date de mise en vente :	25/01/1990	Nb de ventes réalisées :	8
EPC: CC Albret Communauté		Nb de logements restant à vendre :	7
		Typologie des logements :	IND

Observations :

* Sous conditions

Réf lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	reste après rbtmt anticipé du prêt (€)
Total				5 005	588	4 166	82 000		728 000	72 800		573 200	728 000
Moyenne				725	84	599	11 714		204 000	28 400	1 117	21 888	204 000
2165	1	K 588	5	834	91	706	12 690	0	108 000	10 800	1 068	84 510	108 000
2168	4	K 591	4	546	82	425	11 435	0	96 000	9 600	1 054	74 965	96 000
2169	5	K 592	4	572	82	452	11 435	0	96 000	9 600	1 054	74 965	96 000
2171	7	K 890	5	617	91	497	12 690	0	127 000	12 700	1 256	101 610	127 000
2174	10	K 602	5	939	99	820	12 969	0	109 000	10 900	1 055	85 131	109 000
2175	11	K 601	4	564	81	445	11 296	0	97 000	9 700	1 078	76 004	97 000
2177	13	K 599	3	933	68	820	9 483	0	95 000	9 500	1 257	76 017	95 000



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence D'Albret » à NERAC

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence D'Albret » à NERAC comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over the printed name and title.



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2023

D'Albret
1960
NERAC

Année de construction : 1960
Référence groupe: 001005
Nb initial de logements : 22
Date de mise en vente : 31/01/2013
EPCI: CC Albret Communauté

Date autorisat* préfectorale : 14/02/1985
ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
Nb de logements mis en vente : 22
Nb de ventes réalisées : 21
Nb de logements restant à vendre : 1
Typologie des logements : IND

Observations :

* sans conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt
Total				370	78	316	7 591		132 000	13 200		111 209	132 000
Moyenne				370	78	316	7 591		132 000	13 200	1 523	111 209	132 000
116	44	AD 164	4	370	78	316	7 591	0	132 000	13 200	1 523	111 209	132 000



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Duboscq » à TONNEINS

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Duboscq » à TONNEINS comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

**Duboscq
1989
TONNEINS**

Année de construction : 1989 Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018
 Référence groupe: 020240 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
 Nb initial de logements : 34 Nb de logements mis en vente : 34
 Date de mise en vente : 18/12/2008 Nb de ventes réalisées : 17
 EPCI: CA Val de Garonne Agglomération Nb de logements restant à vendre : 17
 Typologie des logements : IND

Observations :

* Sans conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ valeur comptable	Reste après rbtmt anticipé du prêt (€)
Total				8 405	1 126	6 641	350 000	38 000	1 724 000	172 400		1 201 600	1 686 000
Moyenne				494	66	311	20 500	2 233	101 417	10 142	1 379	70 602	89 176
4070	2-3 rue DL	AH 475	4	590	74	490	23 002	2 497	114 000	11 400	1 386	79 598	111 503
4071	3-5 rue DL	AH 476	3	809	64	700	19 893	2 160	98 000	9 800	1 378	68 307	95 840
4072	4-7 rue DL	AH 477	3	399	64	290	19 893	2 160	91 000	9 100	1 380	62 007	88 840
4073	5-9 rue DL	AH 478	3	333	64	230	19 893	2 160	90 000	9 000	1 266	61 107	87 840
4076	8-4 rue DL	AH 481	3	485	64	385	19 893	2 160	94 000	9 400	1 322	64 707	91 840
4077	9-6 rue DL	AH 482	4	549	74	450	23 002	2 497	114 000	11 400	1 386	79 598	111 503
4079	11-10 rue DL	AH 484	2	274	50	170	15 542	1 687	79 000	7 900	1 422	55 558	77 313
4088	20-15 rue MAL	AH 493	2	338	50	340	15 542	1 687	79 000	7 900	1 422	55 558	77 313
4089	21-13 rue MAL	AH 494	2	344	50	240	15 542	1 687	80 000	8 000	1 440	56 458	78 313
4091	23-9 rue MAL	AH 496	4	293	74	190	23 002	2 497	110 000	11 000	1 338	75 998	107 503
4092	24-7 rue MAL	AH 497	4	868	74	750	23 002	2 497	121 000	12 100	1 472	85 898	118 503
4095	27-1 rue MAL	AH 500	3	655	64	550	19 893	2 160	100 000	10 000	1 406	70 107	97 840
4096	28-12 rue MAL	AH 501	4	517	74	417	23 002	2 497	113 000	11 300	1 374	78 698	110 503
4098	30-8 rue MAL	AH 503	4	492	74	390	23 002	2 497	111 000	11 100	1 350	76 898	108 503
4100	32-4 rue MAL	AH 505	3	460	64	350	19 893	2 160	98 000	9 800	1 378	68 307	95 840
4101	33-2 rue MAL	AH 506	4	460	74	360	23 002	2 497	112 000	11 200	1 362	77 798	109 503
4102	34-13 rue de C	AH 507	4	529	74	429	23 002	2 497	120 000	12 000	1 459	84 998	117 503



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Escuran » à LAPLUME

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Escuran» à LAPLUME comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2023

Escuran
1984
LAPLUME

Année de construction : 1984
Référence groupe: 010077
Nb initial de logements : 6
Date de mise en vente : 15/12/2010
EPCI: CA Agglomération d'Agen

Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018
ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
Nb de logements mis en vente : 6
Nb de ventes réalisées : 5
Nb de logements restant à vendre : 1
Typologie des logements : IND

Observations :

* sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt net
Total				300	63	190	12 000		116 000	11 600	1 657	92 400	116 000
Moyenne				300	63	190	12 000		116 000	11 600	1 657	92 400	116 000
2452	6	K 639	3	300	63	190	12 000	0	116 000	11 600	1 657	92 400	116 000



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Fernand Joubes » à LA SAUVETAT SUR LEDE

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Fernand Joubes » à LA SAUVETAT SUR LEDE comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Bruno Guinandie", written over a horizontal line.

A solid blue horizontal line.



GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS

2023

Fernand Joubes

1988

LA SAUVETAT SUR LEDE

Année de construction : 1988 Date autorisat* préfectorale : 13/12/2018
 Référence groupe: 010106 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
 Nb initial de logements : 4 Nb de logements mis en vente : 4
 Date de mise en vente : 18/12/2008 Nb de ventes réalisées : 3
 EPCI: CC des Bastides en Haut Agenais Périgord Nb de logements restant à vendre : 1
 Typologie des logements : IND

Observations :

* Sous conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ valeur comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt JCB
Total				93	69	36	18 000	8 200	73 000	7 300		47 700	64 800
Moyenne				93	69	36	18 000	8 200	73 000	7 300	952	47 700	64 800
2879	2	B1316	4	93	69	36	18 000	8 200	73 000	7 300	952	47 700	64 800



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence Du Perret » à VERTEUIL D AGENAIS

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence Du Perret » à VERTEUIL D AGENAIS comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", with a long horizontal stroke extending to the right below it.


GRILLE DE PRIX DE VENTE DES LOGEMENTS
2023
**Du Perret
2001
VERTEUIL D AGENAIS**

Année de construction : 2001
 Référence groupe: 020223
 Nb initial de logements : 5
 Date de mise en vente : 25/01/2018
 EPCI: CC Lot et Tolzac

Date autorisat* préfectorale : 03/06/2019
 ou par défaut 4 mois après délib exécutoire : Néant
 Nb de logements mis en vente : 5
 Nb de ventes réalisées : 0
 Nb de logements restant à vendre : 5
 Typologie des logements : IND

Observations :

* Sans conditions

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public 2023	Remise automatique 2023	Vente remisé		
											Prix au m² SH	+ value comptable	Reste après rbsmt anticipé du prêt
Total				1 483	337	1 016	172 000	95 000	567 000	56 700			
Moyenne				297	67	203	34 400	19 000	112 400	11 340	1 515	67 680	94 400
3985	1	AH 430	4	266	77	186	39 300	21 706	127 000	12 700	1 484	75 000	105 294
3986	2	AH 431	3	325	65	228	33 175	18 323	110 000	11 000	1 523	65 825	91 677
3987	3	AH 432	3	301	65	205	33 175	18 323	110 000	11 000	1 523	65 825	91 677
3988	4	AH 433+434	3	306	65	209	33 175	18 323	110 000	11 000	1 523	65 825	91 677
3989	5	AH 435	3	285	65	188	33 175	18 323	110 000	11 000	1 523	65 825	91 677



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Grille de prix des logements « Résidence du Fort » à CASTELMORON SUR LOT

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys"

Vu l'article L.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 3 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Office en date du 24 janvier 2023 fixant les orientations données en matière de politique de vente pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter la grille des prix de vente des logements « Résidence du Fort» à CASTELMORON SUR LOT comme au tableau figurant sur la page suivante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen le 12 Avril 2023

Bruno Guinandie,
Directeur Général



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Guinandie", written over the printed name.

A single horizontal blue line drawn below the signature.

Du Fort
0
CASTELMORON SUR LOT

Année de construction : 1994

Référence groupe: 020164

Nb initial de logements : 1

Date de mise en vente : 24/01/2023

EPCI: CC Lot et Tolzac

Date autorisat* préfectorale :

ou par défaut 4 mois après délib exécutoire :

Nb de logements mis en vente : 1

Nb de ventes réalisées : 0

Nb de logements restant à vendre : 1

Typologie des logements : IND

Observations :

Réf Lgt	N° villa	Réf cadastre section n°	Type	Surface parcelle (m²)	Surface habitable (m²)	Surface jardin (m²)	VNC au 31-déc 2022	CRD au 31-déc 2022	Prix tout public (€) 2023	Remise automatique locataire (€) 2023	Vente à un locataire		
											Prix au m² SH (€)	+ value comptable (€)	Reste après résmt anticipé du prêt (€)
Total				50	46	0	#DIV/0!	#DIV/0!	68 000	6 800	#DIV/0!	#DIV/0!	
Moyenne				50	46	0	#DIV/0!	#DIV/0!	68 000	6 800	148	#DIV/0!	#DIV/0!
3517	1	AR 485	T2	50	46	0	#DIV/0!	#DIV/0!	68 000	6 800	148	#DIV/0!	#DIV/0!



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : - VIANNE Résidence "Villalonga" – Rétrocession de trottoirs à la commune

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitallys"

Vu les dispositions des articles L.421 à L.421-4 du code de la Construction et de l'Habitation répertoriant l'ensemble des activités conférées aux Offices Public de l'Habitat,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 6 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu l'inventaire du foncier appartenant encore à HABITALYS rue VILLALONGA et rue MARCON sur la commune de Vianne,

Vu la délibération de la Commune du 06 avril 2023 donnant un avis favorable à la récupération des parcelles AD 1506, AD 1507, AD 1508, AD 1509, AD 1510, AD 1511 et AD 1513 dans son domaine Communal,

Considérant la nécessité de rétrocéder ces parcelles (trottoirs) en vue de transférer la charge de leur entretien à la Commune,

DÉCIDE

d'accepter la rétrocession à la Commune de VIANNE au prix total de 10 euros les parcelles AD 1506, AD 1507, AD 1508, AD 1509, AD 1510, AD 1511 et AD 1513 pour une surface totale d'environ 427 m²,

d'autoriser le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer l'acte authentique à intervenir et toute pièce se rapportant à cette rétrocession.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 11 Avril 2023

 
Rémy GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : - VIANNE Résidence "Villalonga" – Rétrocession de trottoirs à la commune

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitallys"

Vu les dispositions des articles L.421 à L.421-4 du code de la Construction et de l'Habitation répertoriant l'ensemble des activités conférées aux Offices Public de l'Habitat,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 6 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu l'inventaire du foncier appartenant encore à HABITALYS rue VILLALONGA et rue MARCON sur la commune de Vianne,

Vu la délibération de la Commune du 06 avril 2023 donnant un avis favorable à la récupération des parcelles AD 1506, AD 1507, AD 1508, AD 1509, AD 1510, AD 1511 et AD 1513 dans son domaine Communal,

Considérant la nécessité de rétrocéder ces parcelles (trottoirs) en vue de transférer la charge de leur entretien à la Commune,

DÉCIDE

d'accepter la rétrocession à la Commune de VIANNE au prix total de 10 euros les parcelles AD 1506, AD 1507, AD 1508, AD 1509, AD 1510, AD 1511 et AD 1513 pour une surface totale d'environ 427 m²,

d'autoriser le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer l'acte authentique à intervenir et toute pièce se rapportant à cette rétrocession.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 11 Avril 2023

 
Rémy GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : - VIANNE Résidence "Villalonga" – Rétrocession de trottoirs à la commune

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.

Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitallys"

Vu les dispositions des articles L.421 à L.421-4 du code de la Construction et de l'Habitation répertoriant l'ensemble des activités conférées aux Offices Public de l'Habitat,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 6 juillet 2015, donnant délégation de compétence au Bureau notamment en matière d'actes de disposition,

Vu l'inventaire du foncier appartenant encore à HABITALYS rue VILLALONGA et rue MARCON sur la commune de Vianne,

Vu la délibération de la Commune du 06 avril 2023 donnant un avis favorable à la récupération des parcelles AD 1506, AD 1507, AD 1508, AD 1509, AD 1510, AD 1511 et AD 1513 dans son domaine Communal,

Considérant la nécessité de rétrocéder ces parcelles (trottoirs) en vue de transférer la charge de leur entretien à la Commune,

DÉCIDE

d'accepter la rétrocession à la Commune de VIANNE au prix total de 10 euros les parcelles AD 1506, AD 1507, AD 1508, AD 1509, AD 1510, AD 1511 et AD 1513 pour une surface totale d'environ 427 m²,

d'autoriser le Directeur Général ou son Adjointe en cas d'absence ou d'empêchement à signer l'acte authentique à intervenir et toute pièce se rapportant à cette rétrocession.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 11 Avril 2023

 
Rémy GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : MARMANDE – Résidence de "l'ancienne école de musique" – Acquisition en Vente en l'État Futur d'Achèvement (VÉFA) d'un ensemble immobilier de 16 logements collectifs (11 PLUS – 5 PLAI) auprès de la SEM 47 - Mise à jour du prix de revient et du plan de financement prévisionnels :

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé « Habitalys »

Vu le projet d'acquisition amélioration de 16 logements collectifs dans l'ancienne école de musique de Marmande,

Considérant que cette opération intégrée dans la demande de programmation de 2017 formulée par le Conseil d'Administration a été retenue par l'état dans les conditions suivantes :

11 logements PLUS non subventionnés,

5 logements PLAI subventionnés

Considérant que ce projet sélectionné dans le cadre du programme national "Action Cœur de Ville" bénéficiera de la part d'Action Logement d'une subvention de 360 000 € et d'un prêt bonifié de 540 000 € (taux Livret A -2,25%, taux plancher 0,25%, durée 30 ans maxi),

Considérant que le plan de financement du Bureau du 23 Avril 2019 prenait en compte la participation communale et de l' EPCI à hauteur de 137 600 € et que depuis le régime d'intervention a été supprimé dans l'attente de la validation du nouveau PLH,

Considérant que la SEM 47 n'équilibrait pas l'opération au prix de revient prévu dans l'acte de vente à savoir 1 795 000 € suite au retour de ses consultations

Considérant que le nouveau régime d'intervention du département éligible à l'Acquisition Amélioration est d'un montant de 78 750 €,

Considérant que la SEM 47 est revenue vers nous pour nous proposer afin que chacun trouve un équilibre pour cette opération une augmentation du prix d'achat de 45 000 €,

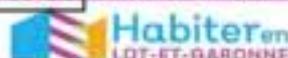
Considérant la délibération du 17 mai 2021 validant le prix d'acquisition de la VEFA à 1 840 000€,

Considérant les difficultés financières de la SEM 47 liées notamment à l'inflation constatée sur le coût des matériaux, et leur demande d'augmenter l'enveloppe d'acquisition de 60 000€,

Considérant notre demande à Val de Garonne Agglomération d'envisager de mobiliser leur nouveau régime d'intervention et dans l'attente de leur réponse.

DÉLIBÈRE & DÉCIDE

De valider le nouveau prix de revient et le plan de financement correspondant,



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	MONTANT FISCAL	%	PLUS	PLAI
			MONTANT FISCAL	MONTANT FISCAL
PRIX DE REVIENT	2 059 689,81	100,00%	1 472 835,95	586 853,86
SUBVENTIONS				
Subvention construction eu A/A	41 500,00	2,01%		41 500,00
Subvention Etat	41 500,00	2,01%		41 500,00
Subventions Diverses	438 750,00	21,30%	288 750,00	150 000,00
Subvention du Conseil Départemental	76 750,00	3,82%	41 250,00	37 500,00
Subvention collecteur	360 000,00	17,48%	247 500,00	112 500,00
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS	480 250,00	23,32%	288 750,00	191 500,00
PRÊTS				
Prêts principaux	342 077,00	16,61%	307 800,00	34 277,00
Prêts CDC PLUS	307 800,00	14,94%	307 800,00	
Prêts CDC PLAI	34 277,00	1,68%		34 277,00
Prêts complémentaires	843 019,00	40,93%	586 515,00	256 504,00
Prêt CDC foncier PLUS	215 265,00	10,45%	215 265,00	
Prêt CDC foncier PLAI	87 754,00	4,26%		87 754,00
Prêt Action Logement PLUS	371 250,00	18,02%	371 250,00	
Prêt Action Logement PLAI	168 750,00	8,19%		168 750,00
SOUS-TOTAL PRÊTS	1 185 096,00	57,54%	894 315,00	290 781,00
FONDS PROPRES				
Fonds propres	394 343,81	19,15%	289 770,95	104 572,86
SOUS-TOTAL FONDS PROPRES	394 343,81	19,15%	289 770,95	104 572,86
TOTAL GENERAL	2 059 689,81	100,00%	1 472 835,95	586 853,86

De mandater le Directeur Général pour tenter de mobiliser le régime d'intervention de VGA,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 11 avril 2023.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : VILLENEUVE SUR LOT – Ancienne Clinique – construction de 6 logements individuels (4 PLUS et 2 PLAI) - Prix de revient et plan de financement après appel d'offre :

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de **M. Thomas BOUYSSONNIE**.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé « Habitalys »

Vu le projet de construction de 6 logements individuels à VILLENEUVE SUR LOT, à l'emplacement de l'ancienne clinique, sur un terrain cadastré 476, appartenant à Habitalys,

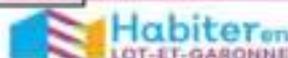
Vu la décision d'agrément des services de l'état sur une base de 4 logements PLUS et 2 logements PLAI,

Vu la délibération du bureau du conseil d'administration du 15 mars 2021 d'arrêter le prix de revient et le plan de financement prévisionnels sur estimatifs,

Considérant le résultat de la commission d'appel d'offre du 02 février 2023,

DÉLIBÈRE & DÉCIDE

d'arrêter les prix de revient et plan de financement prévisionnels comme suit,



PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

	PRIX FISCAL	Logements individuels	
		PLUS PRIX FISCAL	PLAI PRIX FISCAL
CHARGE FONCIERE			
ACHAT DE TERRAIN	1 086,00	733,63	352,37
Frais de notaires	1 084,98	732,96	352,02
DIAGNOSTICS ET TRAVAUX SUR FONCIER	51 808,02	34 998,95	16 809,07
Diagnostic	3 526,20	2 382,13	1 144,07
Géotechnicien (étude de sol)	3 526,20	2 382,13	1 144,07
Travaux préparatoires	32 007,05	21 622,39	10 384,66
Démolition	32 007,05	21 622,39	10 384,66
Fondations Spéciales	16 274,77	10 994,43	5 280,34
Fondations sur micropieux	16 274,77	10 994,43	5 280,34
BRANCHEMENTS	37 584,36	25 402,64	12 181,72
Frais de Branchements	37 584,36	25 402,64	12 181,72
Branchement Eau	10 063,37	6 801,66	3 261,71
Branchement Assainissement	6 510,00	4 400,00	2 110,00
Branchement Electrique	13 974,77	9 445,32	4 529,45
Branchement Fibre Optique	3 781,22	2 555,66	1 225,56
Branchement Gaz	3 255,00	2 200,00	1 055,00
VOIRES RESAUX DIVERS	103 250,78	69 751,14	33 499,64
VRD	103 250,78	69 751,14	33 499,64
VRD PRIMAIRES	103 250,78	69 751,14	33 499,64
TAXES FONCIERES	8 883,85	6 001,60	2 882,25
Taxe Aménagement de la commune	1 791,31	1 210,12	581,19
Participation financière à l'assainissement collectif	6 505,91	4 397,78	2 112,13
Redevance Archéologique préventive	582,63	393,60	189,03
SOUS-TOTAL CHARGE FONCIERE	202 613,01	136 887,86	65 728,15
PRIX DE REVIENT BATIMENT			
TRAVAUX TOUTS CORPS D'ETAT SEPARES	602 649,10	407 120,03	195 529,07
Gros oeuvre maçonnerie	216 494,15	146 252,78	70 241,37
Charpente, couverture, zinguerie	52 795,36	35 665,95	17 129,41
Menuiseries extérieures	44 186,01	29 849,89	14 336,12
Menuiseries intérieures	35 366,77	23 892,04	11 474,73
Serrurerie, métallerie	46 388,20	31 337,58	15 050,62
Plâtrerie, cloisons, faux-plafond	32 723,58	22 106,44	10 617,14
Peinture	35 804,50	24 187,76	11 616,74
Carrelages, faïences, revêtements de sol	17 716,18	11 968,18	5 748,00
Plomberie, sanitaires, VMC, chauffage	92 709,55	62 630,00	30 079,55
Electricité courants forts	28 464,80	19 229,41	9 235,39
SOUS-TOTAL PRIX DE REVIENT BATIMENT	602 649,10	407 120,03	195 529,07
HONORAIRES ARCHITECTE ET TECHNICIENS			
HONORAIRES TECHNIQUES	64 795,43	43 772,59	21 022,84
Honoraires maîtrise d'oeuvre	53 945,77	35 443,10	17 502,67
Honoraires bureau de contrôle	6 227,81	4 207,20	2 020,61
Mission coordonnateur SPS	2 126,38	1 436,48	689,90
Honoraires géomètre	867,99	586,37	281,62
Infiltrométrie (test d'étanchéité à l'air)	1 527,48	1 099,44	528,04
AUTRES HONORAIRES	15 621,08	7 763,19	7 857,89
Conduite d'opération interne	15 621,08	7 763,19	7 857,89
AUTRES FRAIS	1 952,99	1 319,33	633,66
Frais de publicité	867,99	586,37	281,62
Frais d'huissier	542,50	366,48	176,02
Panneaux permis/plaque/plan sécurité/frais enquête	542,50	366,48	176,02
SOUS-TOTAL HONORAIRES ARCHITECTE ET TECHNICIENS	82 369,50	52 855,11	29 514,39
TOTAL	887 631,61	596 863,00	290 768,61



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	MONTANT FISCAL	%	PLUS MONTANT FISCAL	PLAI MONTANT FISCAL
PRIX DE REVIENT	887 632,00	100,00%	596 863,00	290 769,00
SUBVENTIONS				
Subvention construction ou AJA	16 000,00	1,80%		16 000,00
Subvention Etat	16 000,00	1,80%		16 000,00
Subventions Diverses	33 000,00	3,72%	16 500,00	16 500,00
Subvention du Conseil Départemental	27 000,00	3,04%	13 500,00	13 500,00
Subvention collecteur	6 000,00	0,68%	3 000,00	3 000,00
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS	49 000,00	5,52%	16 500,00	32 500,00
PRÊTS				
Prêts principaux	470 203,00	52,97%	329 460,00	140 743,00
Prêts CDC PLUS	329 460,00	37,12%	329 460,00	
Prêts CDC PLAI	140 743,00	15,86%		140 743,00
Prêts complémentaires	191 428,00	21,57%	127 554,00	63 874,00
Prêt CDC foncier PLUS	127 554,00	14,37%	127 554,00	
Prêt CDC foncier PLAI	63 874,00	7,20%		63 874,00
SOUS-TOTAL PRÊTS	661 631,00	74,54%	457 014,00	204 617,00
FONDS PROPRES				
Fonds propres	177 001,00	19,94%	117 941,00	59 060,00
SOUS-TOTAL FONDS PROPRES	177 001,00	19,94%	117 941,00	59 060,00
EQUILIBRE PRÊT CDC				
SOUS-TOTAL EQUILIBRE PRÊT CDC			5 408,00	-5 408,00
TOTAL GENERAL	887 632,00	100,00%	596 863,00	290 769,00

d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les demandes d'agrément et de subventions liées à l'opération,

d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les contrats de réservation Action Logement,

d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les contrats d'emprunt dans les limites de ceux mentionnés au plan de financement prévisionnel, leurs montant pouvant toutefois fluctuer dès lors qu'ils ne remettent pas en cause l'équilibre de l'opération,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 11 avril 2023.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : Annule et remplace VILLENEUVE SUR LOT – Ancienne Clinique – construction de 6 logements individuels (4 PLUS et 2 PLAI) - Prix de revient et plan de financement après appel d'offre :

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé « Habitalys »

Vu le projet de construction de 6 logements individuels à VILLENEUVE SUR LOT, à l'emplacement de l'ancienne clinique, sur un terrain cadastré 476, appartenant à Habitalys,

Vu la décision d'agrément des services de l'état sur une base de 4 logements PLUS et 2 logements PLAI,

Vu la délibération du bureau du conseil d'administration du 15 mars 2021 d'arrêter le prix de revient et le plan de financement prévisionnels sur estimatifs,

Considérant le résultat de la commission d'appel d'offre du 02 février 2023,

DÉLIBÈRE & DÉCIDE

d'arrêter les prix de revient et plan de financement prévisionnels comme suit,

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

	PRIX FISCAL	Logements individuels	
		PLUS PRIX FISCAL	PLAI PRIX FISCAL
CHARGE FONCIERE			
ACHAT DE TERRAIN	1 086,00	733,63	352,37
Frais de notaires	1 084,98	732,98	352,02
DIAGNOSTICS ET TRAVAUX SUR FONCIER	51 808,02	34 898,95	16 809,07
Diagnostic	3 526,20	2 382,13	1 144,07
Géotechnicien (étude de sol)	3 526,20	2 382,13	1 144,07
Travaux préparatoires	32 007,05	21 622,39	10 384,66
Démolition	32 007,05	21 622,39	10 384,66
Fondations Spéciales	16 274,77	10 994,43	5 280,34
Fondations sur micropieux	16 274,77	10 994,43	5 280,34
BRANCHEMENTS	37 584,36	25 402,64	12 181,72
Frais de Branchements	37 584,36	25 402,64	12 181,72
Branchement Eau	10 063,37	6 801,66	3 261,71
Branchement Assainissement	6 510,00	4 400,00	2 110,00
Branchement Electrique	13 974,77	9 445,32	4 529,45
Branchement Fibre Optique	3 781,22	2 555,68	1 225,66
Branchement Gaz	3 255,00	2 200,00	1 055,00
VOIRIES RESEAUX DIVERS	103 250,78	69 751,14	33 499,64
VRD	103 250,78	69 751,14	33 499,64
VRD PRIMAIRES	103 250,78	69 751,14	33 499,64
TAXES FONCIERES	8 883,86	6 001,60	2 882,35
Taxe Aménagement de la commune	1 791,31	1 210,12	581,19
Participation financière à l'assainissement collectif	6 509,91	4 397,78	2 112,13
Redevance Archéologique préventive	582,63	393,69	189,03
SOUS-TOTAL CHARGE FONCIERE	202 613,01	136 887,86	66 725,16
PRIX DE REVIENT BATIMENT			
TRAVAUX TOUTS CORPS D'ETAT SEPARES	602 649,10	407 120,03	196 529,07
Gros oeuvre maçonnerie	216 494,15	146 252,78	70 241,37
Charpente, couverture, zinguerie	52 795,36	35 665,95	17 129,41
Menuiseries extérieures	44 186,01	29 849,89	14 336,12
Menuiseries intérieures	35 366,77	23 892,04	11 474,73
Serrurerie, métallerie	46 388,20	31 337,58	15 050,62
Plâtrerie, cloisons, faux-plafond	32 723,58	22 106,44	10 617,14
Peinture	35 804,50	24 187,76	11 615,74
Carrelages, faïences, revêtements de sol	17 716,18	11 968,18	5 748,00
Plomberie, sanitaires, VMC, chauffage	92 708,55	62 630,00	30 079,55
Electricité courants forts	28 464,80	19 229,41	9 235,39
SOUS-TOTAL PRIX DE REVIENT BATIMENT	602 649,10	407 120,03	196 529,07
HONORAIRES ARCHITECTE ET TECHNICIENS			
HONORAIRES TECHNIQUES	64 795,43	43 772,59	21 022,84
Honoraires maîtrise d'oeuvre	53 945,77	36 443,10	17 502,67
Honoraires bureau de contrôle	6 227,81	4 207,30	2 020,61
Mission coordonnateur SPS	2 126,38	1 436,48	689,90
Honoraires géomètre	867,99	586,37	281,62
Infiltrométrie (test d'étanchéité à l'air)	1 627,48	1 099,44	528,04
AUTRES HONORAIRES	15 621,08	7 763,19	7 857,89
Conduite d'opération interne	15 621,08	7 763,19	7 857,89
AUTRES FRAIS	1 952,99	1 319,33	633,66
Frais de publicité	867,99	586,37	281,62
Frais d'huissier	542,50	366,48	176,02
Panneaux permis/plaque/plan sécurité/frais enquête	542,50	366,48	176,02
SOUS-TOTAL HONORAIRES ARCHITECTE ET TECHNICIENS	82 369,50	52 855,11	29 614,39
TOTAL	887 631,61	596 863,00	290 768,61



	MONTANT FISCAL	%	PLUS MONTANT FISCAL	PLAI MONTANT FISCAL
SUBVENTIONS				
Subvention construction ou A/A	16 000	1,80%		16 000
Subvention Etat	16 000	1,80%		16 000
Subventions Diverses	33 000	3,72%	16 500	16 500
Subvention du Conseil Départemental	27 000	3,04%	13 500	13 500
Subvention collecteur	6 000	0,68%	3 000	3 000
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS	49 000	5,52%	16 500	32 500
PRÊTS				
Prêts principaux	436 203	49,14%	295 460	140 743
Prêts CDC PLUS	295 460	33,29%	295 460	
Prêts CDC PLAI	140 743	15,86%		140 743
Prêts complémentaires	225 428	25,40%	161 554	63 874
Prêt CDC foncier PLUS	127 554	14,37%	127 554	
Prêt CDC foncier PLAI	63 874	7,20%		63 874
Prêt Action Logement PLUS	34 000	3,83%	34 000	
SOUS-TOTAL PRÊTS	661 631	74,54%	457 014	204 617
FONDS PROPRES				
Fonds propres	177 001	19,94%	117 941	59 060
SOUS-TOTAL FONDS PROPRES	177 001	19,94%	117 941	59 060
EQUILIBRE PRÊT CDC				
SOUS-TOTAL EQUILIBRE PRÊT CDC			5 408	-5 408
TOTAL GENERAL	887 632	100,00%	596 863	290 769

d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les demandes d'agrément et de subventions liées à l'opération,

d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les contrats de réservation Action Logement,

d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les contrats d'emprunt dans les limites de ceux mentionnés au plan de financement prévisionnel, leurs montant pouvant toutefois fluctuer dès lors qu'ils ne remettent pas en cause l'équilibre de l'opération,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 11 avril 2023.



Bruno GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : VILLENEUVE-SUR-LOT – Chemin du Merle – Acquisition-amélioration de 6 logements-foyers "Famille gouvernante" (6 PLAI adaptés) – Prix de revient et plan de financement après appel d'offre

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé « Habitalys »

Vu le projet d'acquisition-amélioration de 6 logements (6 PLAI adaptés), Chemin du Merle à VILLENEUVE-SUR-LOT,

Vu la décision d'agrément du 09 décembre 2020 des services de l'état sur cette base de 6 logements en PLAI adapté,

Vu la délibération du bureau du conseil d'administration du 14 décembre 2020 d'arrêter le prix de revient et plan de financement prévisionnels dur estimatifs,

Considérant le résultat de la commission d'appel d'offre du 02 février 2023,

DÉLIBÈRE & DÉCIDE

d'arrêter les prix de revient et plan de financement prévisionnels comme suit,



opération :

VILLENEUVE-SUR-LOT Chemin du merl

PRIX DE REVIENT PRÉVISIONNEL

DEPENSES DETAILLEES GLOBALES NATURE	MONTANT HT OU SANS TVA	MONTANT TTC TVA 5,5%
LOTS BATIMENT		
TCE	420 449,66 €	443 574,39 €
Aléas	18 000,00 €	18 990,00 €
Aménagements divers (trx sur murs voisins...)	15 000,00 €	15 825,00 €
Achats divers (Panneau résidence, consignes sécurité...)	1 500,00 €	1 582,50 €
Total bâtiment	454 949,66 €	479 971,89 €
TOTAL BATIMENT	454 949,66	479 971,89
HONORAIRES		
honoraires propres à l'opération		
Conduite d'opération	19 912,07 €	21 007,23 €
Coordonnateur SPS	1 959,59 €	2 067,37 €
Étude préalable	2 300,00 €	2 426,50 €
Ingénierie	46 451,00 €	49 005,81 €
Constat d'huissier	163,98 €	173,00 €
Contrôle Technique	4 795,00 €	5 058,73 €
Frais d' Appel d'Offres	225,00 €	237,38 €
Assurance Dom Ouvrage (voir charges)	8 000,00 €	8 440,00 €
sous total honoraires propres à l'opération	83 806,64	88 416,01
TOTAL HONORAIRES	83 806,64	88 416,01
CHARGE FONCIERE		
charge foncière propre à l'opération		
Acquisition bâtiment	0,34 €	0,36 €
Frais d'Acquisition	1 000,00 €	1 055,00 €
Diagnostic avant travaux	2 000,00 €	2 110,00 €
VRD secondaires Marché	67 855,26 €	71 587,30 €
VRD préalables	7 586,61 €	8 003,87 €
Assainissement EU / EP	3 500,00 €	3 692,50 €
Eau potable (desserte, alimentation)	3 500,00 €	3 692,50 €
Eau potable (compteur, robinet d'arrêt, clapet anti-retour)	3 500,00 €	3 692,50 €
Raccordement EDF (branchts, colonnes et compteurs)	3 500,00 €	3 692,50 €
Câblage Téléphone	3 500,00 €	3 692,50 €
Fibre optique	3 500,00 €	3 692,50 €
Démolition	30 000,00 €	31 650,00 €
R.A.P. (archéologie préventive)	- €	- €
Participation raccordement égout	2 390,67	2 522,15 €
sous total charge foncière propre à l'opération	131 832,88	139 083,68
TOTAL CHARGE FONCIERE	131 832,88	139 083,68
TOTAL PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	670 589,18	707 471,58

31/03/2023 11:00:00
 31/03/2023 11:00:00





opération :

VILLENEUVE Ch. du merle

Nature opération : Collectif AA

PLAN DE FINANCEMENT

VILLENEUVE-SUR-LOT Chemin du merle	PLA-I Adapté	
	MONTANTS EN EUROS	%
I - SUBVENTIONS		
Etat SLA	122 880,00	17,37%
CA Grand Villeneuvois	12 000,00	1,70%
Conseil Départemental	49 500,00	7,00%
sous-total Subventions	184 380,00	26,06%
II - PRETS		
Prêt amélioration CDC	416 000,00	58,80%
Prêt sur acquisition CDC	104 000,00	14,70%
sous-total Prêts	520 000,00	73,50%
III - FONDS PROPRES	3 091,58	0,44%
TOTAL	707 471,58	100,00%

d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les demandes d'agrément et de subventions liées à l'opération,

d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les contrats de réservation Action Logement,

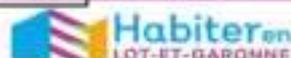
d'autoriser le Directeur Général, ou son adjointe en cas d'absence ou d'empêchement, à signer les contrats d'emprunt dans les limites de ceux mentionnés au plan de financement prévisionnel, leurs montant pouvant toutefois fluctuer dès lors qu'ils ne remettent pas en cause l'équilibre de l'opération,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 11 avril 2023.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Bureau du Conseil d'Administration

Séance ordinaire du 11 avril 2023

Objet : BOÉ – Résidence d'Aquitaine 2 – Proposition de rachat de trois immeubles en copropriété

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITALYS, Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, s'est réuni en séance ordinaire le onze avril deux-mille-vingt-trois, à 18 heures, sous la Présidence de M. Thomas BOUYSSONNIE.

Étaient présents

M. BOUYSSONNIE, Président du Conseil d'Administration,
M. CONSTANS, Administrateur,
Mme GROSSIAS, Administratrice,
Mme PALAZE, Administratrice,
M. PICARD, Vice-Président du Conseil d'Administration,

Étaient excusés ou représentés par pouvoir

M. MASSET, Administrateur,
Mme SALLES, Administratrice.

Assistaient également à la séance

M. GUINANDIE, Directeur général,
M. HAFFNER, Directrice générale adjointe,
M. BIZE, Directeur du patrimoine,
M. MALIEN, Directeur financier,
Mme DALBY, Responsable affaires foncières et immobilières.



Le Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de Lot-et-Garonne, dénommé "Habitatys",

Vu la sollicitation formulée en 2022 par le syndic de la copropriété des résidences d'Aquitaine à BOÉ en vue d'une cession groupée des trois immeubles constituant cette copropriété, en raison des difficultés rencontrées par l'ensemble des copropriétaires,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 24 janvier 2023 précisant les orientations de la programmation 2024 et mentionnant l'opération d'acquisition-amélioration de 42 logements résidence d'Aquitaine II à BOÉ,

Considérant qu'en raison des malfaçons dans la construction, la quasi-totalité des acquéreurs n'a pas vraiment pu prendre possession des logements ni les mettre en location et qu'il s'en est suivi des années de procédures judiciaires,

Vu les résultats de l'étude de faisabilité réalisée en vue d'établir une offre d'achat groupée,

Considérant les conditions d'équilibre financier de cette opération au vu des financements accessibles à ce jour,

DÉCIDE

- **de présenter** au syndic des résidences d'Aquitaine à Boé une offre d'achat à **1 343 000 €** avec une durée de validité de 2 mois,
- **d'intégrer** dans l'avant-contrat des conditions suspensives relatives à la mobilisation des cofinancements de l'agglomération et de la commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Agen, le 13 avril 2023.



BRUNO GUINANDIE
Directeur Général